

## **Ottawa doit interdire les pesticides « tueurs d'abeilles »**

Québec, le 14 avril 2021 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, unit de nouveau sa voix à celles de la Fondation David Suzuki et d'Équiterre et demande au gouvernement du Canada d'interdire, tel qu'il en avait annoncé l'intention, tous les pesticides néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles » et qui ont de graves répercussions sur l'ensemble de l'écosystème, notamment sur la santé humaine.

Ces types de pesticides sont responsables de la chute des populations d'abeilles partout dans le monde. Près de trois ans après avoir annoncé son intention d'interdire trois pesticides « tueurs d'abeilles », et alors que Santé Canada en a confirmé les effets dévastateurs sur les insectes pollinisateurs et les invertébrés aquatiques, voilà que le gouvernement fédéral change d'avis, permettant l'usage du clothianidine et du thiaméthoxame. Quant à l'imidaclopride, Ottawa a reporté sa décision à la fin de 2021.

« Les abeilles sont à la base de la chaîne alimentaire. Sans pollinisation, il n'y a ni fleurs ni végétaux. En tuant les abeilles, c'est à l'ensemble de l'écosystème que l'on s'attaque. Le gouvernement canadien ne peut se permettre d'ignorer la menace à la survie de nombreuses espèces que représentent ces substances. Je ne comprends pas cette volte-face du fédéral alors que ses propres études confirment ce danger », s'est indignée la députée bloquiste.

Selon l'ONU, le taux d'extinction des pollinisateurs est 100 à 1000 fois plus élevé que la normale à cause de ces insecticides et des changements climatiques, ce qui met en péril la pollinisation et la biodiversité. Dans les régions agricoles du Québec, le ministère québécois de l'Environnement a détecté qu'entre 2015 et 2017, 79 % à 100 % des échantillons d'eau recueillis à fins d'études contenaient des traces de néonicotinoïdes à un niveau dépassant les critères de qualité de l'eau pour la protection des espèces aquatiques. L'Institut national de la recherche scientifique a également conclu en 2018 que ces pesticides agissent comme perturbateurs endocriniens chez les humains et auraient des impacts potentiels, particulièrement sur la santé des femmes.

« Le Bloc Québécois demande qu'un plan de retrait des néonicotinoïdes soit dès maintenant mis en place, accompagné de 300 millions \$ sur quatre ans pour la recherche et la transition pour les producteurs. Encore une fois, le gouvernement fédéral fait du déni environnemental alors que c'est maintenant qu'un virage écologique s'impose. Avec des investissements massifs en recherche et un soutien adéquat de nos producteurs agricoles, il faut mettre en place les conditions nécessaires pour développer l'agriculture de l'avenir », a conclu Mme Vignola.

– 30 –

Source :  
David Rompré  
Directeur du bureau de circonscription  
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou  
418-717-5462 / [david.rompre.308@parl.gc.ca](mailto:david.rompre.308@parl.gc.ca)